



Bureau Directeur

07 Décembre 2020 17h30 -18h30

Présents : M. BOUTINES (en présentiel), N. MERCADIER (en visioconférence) JP. DUBEDOUT (en présentiel), C. ESCAFRE-BELLEGARDE (en présentiel), F. CASTELLI (en visioconférence), T. BROUSSES (en visioconférence)

Invité : T. DECLERCQ (en présentiel)

Ordre du jour :

1. Remboursement par anticipation de prêt immobilier
2. Report de subvention 2020 du Conseil Régional sur le véhicule utilitaire
3. Entretien annuel d'évaluation et professionnel
4. Subvention ANS pôles espoirs
5. Honorabilité
6. MAD FFHB-Ligue G. ROBERT et remplacement

1. Remboursement par anticipation de prêt immobilier

Le bureau directeur valide le principe de remboursement par anticipation du prêt immobilier. Le Crédit Mutuel a présenté le coût :

Capital : 187 781,10 €

Montant des intérêts dû : 64,31 €

Indemnité de Remboursement par Anticipation : 1 170 €

Soit 189 015,41 €

2. Report de subvention 2020 du Conseil Régional sur le véhicule utilitaire

Vu la situation de crise, le choix de renouveler le véhicule de transport de transport de Montpellier sera repoussé. Une subvention avait été actée par le conseil régional. Il est nécessaire de demander le report.

3. Entretien annuel d'évaluation et professionnel

Préférence donnée au présentiel.

Bilan intermédiaire à mi-saison avec intervenants du BD et T. Declercq.

Entretien annuel en présence du Président, Secrétaire Général et T.Declercq.

Calendrier des entretiens en cours d'étude.

Débat sur clé répartition primes.

Prévoir en 2021 l'organisation d'entretien professionnel.

4. Subvention ANS pôles espoirs

Évolution de subventionnement en 2020 dorénavant géré par l'ANS dont la réponse pour l'année vient d'être notifié et engendrant dans l'urgence des dépenses d'équipements prévus dans les demandes. Anticipation d'une baisse pour 2021 car les crédits complémentaires nationaux sur cette enveloppe ont été obtenus dans le cadre de la crise sanitaire.

Travail à prévoir avec les CTS et Trésorière Générale.

5. Honorabilité

FFHB a lancé auprès de tous les licenciés, l'attestation d'honorabilité à compléter.

S.Drevet, désigné référent intégrité, est dans la boucle de l'accompagnement.

6. MAD FFHB-Ligue G. ROBERT et remplacement

Mise à disposition (MAD) de Gaël Robert auprès de la FFHB pour un volume de 450 heures sur la saison 2020-2021 en qualité d'entraîneur adjoint équipe de France Jeune Féminine.

Cette MAD oblige de trouver un remplaçant sur le pôle pour un volume d'une cinquantaine d'heures sur la deuxième partie de la saison.

Michaël BOUTINES



Président

Thierry BROUSSES



Secrétaire Général